

munes des individus qui constituent le *fondement réel* de l'idée générale : *fundamentaliter in re*. Mais, sous sa *forme abstraite*, dégagée des caractères concrets et particuliers, l'idée générale n'existe que dans notre esprit : *formaliter in intellectu*.

Les individus passent et disparaissent, les espèces et les genres demeurent. Il y a donc un modèle (*exemplar*) suivant lequel nous concevons la réalisation des individus, différents par leurs caractères accidentels, mais semblables par leur conformité avec le type générique et essentiel. Ce modèle ne peut exister que dans l'intelligence de Celui qui a créé toutes choses ⁽¹⁾. Les universaux existent donc dans l'intelligence divine à l'état de *causes exemplaires*, de modèles et de types, d'après lesquels les choses ont été faites. Par conséquent, concevoir les idées de genres et d'espèces, c'est concevoir le plan même de la création ; et les classifications naturelles sont des copies plus ou moins fidèles des classifications divines.

Remarque : certains commentateurs estiment que Platon plaçait aussi les Idées dans l'intelligence divine ; telle est l'interprétation de St-Augustin ⁽²⁾. Mais il semble difficile d'admettre qu'Aristote, disciple de Platon, ait mal compris son maître.

145. — USAGE DE LA GÉNÉRALISATION

A. — **Utilité : I.** — Elle **simplifie** la connaissance et la rend *plus distincte* en ramenant la pluralité à l'unité. Elle substitue, à la multitude innombrable des choses et des qualités accidentelles, l'idée de leur *essence*, de leurs caractères constitutifs et permanents : vg. l'homme est un *animal raisonnable*.

II. — Elle **donne une portée sans limites** à la pensée : toute idée générale représente un *nombre indéfini* d'objets : vg. l'idée d'animal convient à tous les animaux présents, passés, futurs.

III. — Elle **met de l'ordre** dans la pensée : en groupant les

⁽¹⁾ Liberatore, *op. cit.* Ch. VIII, *De l'exemplarisme divin*.

⁽²⁾ M. Fouillée adopte aussi cette manière de voir (*La Philosophie de Platon*). M. Brochard au contraire estime que l'interprétation d'Aristote est la vraie. (Cf. *Revue des Cours et Conférences*, 1898).

idées générales d'après leurs ressemblances, on forme une *hiérarchie* d'idées, coordonnées et subordonnées les unes aux autres (142). Cette classification des idées, fruit de la généralisation, rend possible la classification des êtres ⁽¹⁾. La généralisation nous donne ainsi une idée du plan divin de la Création.

IV. — Elle **conditionne la science** : il n'y a pas de science du particulier, car : 1° chaque être individuel renferme un *nombre indéfini* de caractères accidentels, que l'intelligence est incapable de connaître pleinement et qui *changent* à chaque instant. — Les caractères essentiels, qu'atteint la généralisation, sont au contraire *peu nombreux* et *immuables*. (Cf. *Logique*). — 2° Les sciences seraient impossibles sans la généralisation : a) les sciences *déductives*, parce que la déduction va du *général* au particulier (B) ; — b) les sciences *inductives*, parce que l'induction, qui formule les lois, est la *généralisation* d'un rapport de causalité (Cf. *Logique*, Méth. des sciences physiques).

V. — Elle **conditionne le langage** : sans le secours des idées générales, qui s'expriment par des noms *communs*, il faudrait des noms *propres* pour chaque être, pour chacune de ses qualités, pour chacun de ses rapports : vg. pour chacun des grains d'un tas de blé ou de sable, pour chaque idée. La pensée serait accablée et l'entente mutuelle impossible. Aussi les noms *communs* forment-ils la presque totalité des langues. Les noms propres eux-mêmes, comme le constatent Leibniz ⁽²⁾ et Max Müller ⁽³⁾, ne sont souvent que des substantifs généraux, pris particulièrement : vg. Platon = le large d'épaules ; — Cicéron = le poids chiche ; — Fabre = l'ouvrier ; — Constant (qui désigne une qualité) etc.

B. — **Abus** : la généralisation ne fait connaître que les caractères *communs* à une classe d'êtres ; or les esprits habitués à généraliser sont portés :

I. — A généraliser *trop* ou *trop vite*, à attribuer à toute une catégorie d'êtres ce qui ne convient qu'à quelques uns. Mal diri-

⁽¹⁾ Sur la méthode à employer pour déterminer scientifiquement les genres et les espèces, Cf. *Logique*, Méthode des sciences naturelles.

⁽²⁾ *Nouveaux essais*, L. III, Ch. 3.

⁽³⁾ *La science du langage*, IX^e Leçon.

gée, l'habitude de généraliser est l'origine de l'esprit *systematique*. — L'enfant est très enclin à généraliser ; il le fait à tort et à travers, d'après ses dispositions subjectives. Il faut l'accoutumer à être circonspect et à considérer les choses objectivement.

II. — A se borner aux caractères *communs et essentiels*, qui ne suffisent pas pour connaître pleinement un objet particulier. Il faut les compléter par l'étude des caractères *individuels*.

146. — COMPARAISON DES DIVERSES SORTES D'IDÉES

I. — **Concrète ou singulière** : représentation d'un objet ou d'un phénomène individuel, avec tous les éléments qui le composent : vg. idée de Dieu, de telle âme, de cet homme, de tel sentiment, de telle volition.

II. — **Abstraite** : représentation d'un seul élément d'un objet : vg. l'idée de la blancheur de ce papier.

III. — **Générale** : représentation de toute une classe d'êtres : vg. l'idée d'homme, d'animal. — Toute idée générale est abstraite ; mais toute idée abstraite n'est pas générale : vg. la couleur de telle fleur. Cette idée abstraite n'est pas générale, parce qu'elle ne convient qu'à une fleur. — L'idée *singulière* ne semble être au fond qu'une combinaison d'idées générales ; elle ne doit son caractère singulier qu'à son association avec un nom propre ou avec une image ⁽¹⁾.

IV. — **Collective** : représentation d'éléments qui conviennent à l'ensemble des objets composant la collection, mais non à chaque objet pris à part : vg. l'idée d'armée, de ville. On ne peut pas dire de chaque soldat ou de chaque habitant qu'il est l'armée, la ville. — Au contraire, l'idée générale convient également à tous les individus compris dans son extension : vg. l'idée d'homme s'applique à tous les êtres humains : Pierre, Paul, etc.

⁽¹⁾ « Manifestum videtur omnes conceptus singulares quos habemus continere aliquem conceptum universalem qui aliquo modo determinatur ad singulare » (P. PALMIERI, *Anthropologia*, p. 494).

V. — **Universelle** : représentation d'éléments qui conviennent à tous les objets. Les idées universelles comprennent les notions premières suivantes : *être, unité, identité, raison, cause, substance, fin, loi, vérité, bonté*.

VI. — **Comparaison** entre l'idée universelle et la générale :

1° L'idée générale ne convient qu'à certaines catégories, classes d'objets : vg. l'idée d'homme, d'animal ; — l'universelle convient à tous les objets : vg. tout a de l'être, de l'unité, une raison d'être, une cause, une fin, une loi.

2° Les idées générales, pour la plupart, sont le fruit de laborieux efforts, et quelquefois le temps, amenant de nouvelles recherches, peut les modifier. Le progrès des sciences montre que c'est peu à peu, par des expériences multiples, qu'on s'est élevé aux idées générales, aux classifications et aux lois ; des modifications ont été aussi introduites à la suite d'études plus approfondies : tels êtres qui semblaient appartenir à telle classe ont été transportés dans une classe différente. — Les idées universelles s'imposent à notre esprit par leur évidence immédiate. Aussi quand elles nous apparaissent pour la première fois, il nous semble que nous les connaissons depuis longtemps. Elles sont, conséquemment, immuables ; c'est à peine si on a introduit quelques changements dans leur définition.

3° Les idées générales sont l'apanage d'une élite : combien d'esprits sont étrangers aux idées de lois, de genres, d'espèces ? — Les idées universelles sont nécessairement dans toute intelligence ; elles sont communes à tous les hommes. Sans doute, sous leur forme abstraite et réfléchie, elles ne sont accessibles qu'aux esprits cultivés. Mais tous les hommes les comprennent et les appliquent spontanément : vg. l'enfant et le sauvage savent parfaitement ce qu'est une cause, une fin, etc., bien qu'ils soient incapables de les définir.

147. — ANTÉRIORITÉ DE L'IDÉE GÉNÉRALE

Il ne s'agit pas de savoir si l'esprit connaît le particulier avant le général, car il semble manifeste que la connaissance commence

par la conscience des phénomènes psychologiques relatifs à la sensibilité qui sont concrets et particuliers (17). Il s'agit de la connaissance des idées : l'esprit débute-t-il par les idées singulières ou par les générales, quand il élabore la matière de la connaissance, c'est-à-dire les données expérimentales (sensations et images) qui sont concrètes et individuelles ?

I. — Au point de vue **philologique**, d'après Max Müller (1), « nous commençons par connaître les idées générales », parce que les racines primitives des mots expriment des idées générales. Mais M. Michel Bréal (2) conteste cette assertion et pense que les racines, dont nous avons connaissance, ne sont pas primitives, mais dérivées de racines antérieures, dont nous ignorons le sens et qui ont pu être individuelles. La philologie laisse donc la question en suspens. Si la théorie de M. Müller était vraie, il en résulterait simplement que l'homme ne parle pas avant d'avoir des idées générales, mais non pas que les idées générales soient antérieures aux idées singulières (3).

II. — Au point de vue **psychologique**, la question est très discutée. S. Thomas (4) est pour l'antériorité des idées générales, Suarez (5) pour la priorité des idées singulières. Voici ce qui paraît plus probable :

1° Il n'y a pas, à proprement parler, d'idées singulières. Celles qu'on nomme ainsi ne sont en réalité que des idées générales *singularisées* (146, III). La priorité revient donc aux idées générales.

2° Il faut distinguer entre l'idée générale *confuse* et l'idée générale *distincte*. Il semble que l'esprit débute, par l'idée générale confuse, ne contenant que des caractères vagues pouvant s'étendre à beaucoup d'êtres. C'est ainsi que le petit enfant donne le nom de *koko* à tous les oiseaux et celui de *papa* à tous les hommes. Il lui faut du temps pour discerner son père des autres hommes et tel

(1) *La science du langage*, 9^e leçon.

(2) *Mélanges de mythologie et de linguistique*.

(3) PAUL JANET, *Psychologie*, II, 161.

(4) *Summa theologiae*, I P, q. 85, a. 3.

(5) *De anima*, L. IV, C. 2.

oiseau de tel autre. C'est pourquoi l'idée générale *précise et distincte* (vg. l'homme est l'*animal raisonnable*) suppose la comparaison entre plusieurs hommes individuels. On peut donc conclure que si l'idée générale *distincte* est postérieure aux notions individuelles ; l'idée générale *confuse* est, au contraire, antérieure aux notions individuelles. La priorité reste donc aux idées générales.

148. — IMAGINATION ET ENTEDEMENT

On peut présenter cette comparaison de plusieurs autres manières : vg. *Imagination et conception* ; — *Image et idée* ; — *Imagination et raison*. La comparaison, pour être complète, doit être établie entre les deux formes de l'imagination :

§ A. — ENTEDEMENT ET IMAGINATION REPRODUCTRICE

I. — *L'entendement* est la faculté d'élaboration : il s'élève au **général** ; — la *raison*, c'est la faculté du nécessaire, de l'absolu, de l'universel ; — l'*imagination reproductrice* est le pouvoir de se représenter en leur absence les objets sensibles déjà perçus. Elle ne saisit que le **particulier**, le **contingent**, ce qui n'a pas de valeur scientifique, puisqu'il n'y a pas de science du particulier. « Imaginer le triangle, dit Bossuet, c'est s'en représenter un d'une mesure déterminée et avec une certaine grandeur de ses angles et de ses côtés ; au lieu que l'entendre, c'est en connaître la nature et savoir en général que c'est une figure à trois côtés, sans déterminer aucune grandeur ni proportion particulière » (1).

II. — L'entendement **produit l'idée générale** qui est le résultat de l'*activité intellectuelle* (Cf. *Attention, comparaison abstraction, généralisation*). **L'image** est le fruit de l'imagination ; elle est *surtout passive*, car elle est un résidu de la sensation.

(1) *De la connaissance*, etc., ch. 1, § 9.

C'est vrai même de l'*image composite*, qui résulte de la fusion spontanée d'images sensibles.

III. — L'entendement **dépasse** l'imagination : il est beaucoup de choses que l'on comprend et pourtant que l'on ne peut imaginer (1). Aussi : a) l'image est-elle *limitée dans son extension* : l'image colorée (vg. de tel objet rouge) est impuissante à représenter toutes les couleurs. Au contraire, l'idée générale, vg. de couleur peut les représenter *toutes*. — b) L'*obscurité* de l'image augmente avec l'*accroissement de la compréhension*, l'idée reste *claire*, quelle que soit la compréhension : vg. l'image visuelle d'un myriagone ne se distingue pas de celle d'un killogone. L'idée d'un myriagone est aussi intelligible que celle d'un triangle.

Il ne faut pas cependant exagérer la distinction de ces deux fonctions, car : 1° l'imagination fournit à l'entendement la *matière* de ses élaborations : les *images*. 2° L'idée, pour s'exprimer soit au dehors par le langage extérieur, soit dans la conscience par le langage intérieur, a besoin de l'image soit visuelle, soit tactile, soit sonore, c'est-à-dire du mot. Cette image s'appelle *schème*. Que cette image soit indispensable, c'est ce que l'expérience nous montre. Toutes les fois que nous pensons, même les choses les plus abstraites, notre pensée est accompagnée d'une image. Ainsi, pour me représenter le triangle, en même temps que les notions géométriques qui constituent la définition de cette figure, j'ai l'image visuelle d'un petit triangle ; du moins, j'ai l'image sonore du mot *triangle*. Aussi Aristote disait avec raison : « Rien n'est pensé sans image » (2). Mais ce qui prouve bien la distinction de l'idée et de l'image, c'est que la même idée peut être représentée par n'importe quelle image. C'est ce que montre la diversité des langues. L'idée, vg. de *chien* peut s'exprimer par *κῶν*, *canis*, *chien*, *dog*, *hund*, *cane*, etc.

(1) A. FARGES, *Le cerveau, l'âme et les facultés*, II^{me} Partie, § 4.

(2) Νοεῖν οὐκ ἔστιν ἄνευ φαντάσματος. (*De Memoria*, C. I; Cf. *De Anima*, L. III, C. 5, 7, 8). De là l'axiome scolastique : *Intellectus nihil intelligit nisi convertendo se ad phantasmata*.

§ B. — ENTEDEMENT ET IMAGINATION CRÉATRICE

L'imagination créatrice est la faculté de concevoir l'idéal et de le réaliser :

a) son *objet*, c'est l'*idéal*.

b) » *but*, c'est de créer l'*art*.

c) » *œuvre*, c'est quelque chose de *concret*, de *particulier* : vg. un tableau, une statue, un poème.

L'*entendement* cherche à comprendre l'essence des choses :

a) son *objet*, c'est le *vrai*, le *réel*.

b) » *but*, c'est de créer la *science*.

c) » *œuvre*, c'est quelque chose d'*abstrait*, de *général* : vg. une loi, une série de déductions.

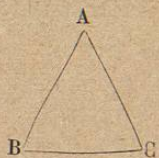
Cependant, il n'y a pas une opposition absolue entre ces deux facultés, car : 1° l'entendement intervient dans l'imagination : le savant et l'artiste n'acceptent pas toutes les combinaisons présentées par l'imagination ; elles doivent être contrôlées par la raison scientifique ou esthétique. — 2° L'imagination est un auxiliaire précieux pour l'entendement ; c'est elle qui suggère les hypothèses au savant et les idées neuves à l'artiste (128).

Conclusion : ces deux facultés sont donc faites pour s'unir malgré leur antagonisme apparent. Sans doute, comme le dit Spinoza, « moins l'esprit comprend, tout en percevant beaucoup, plus grande est la faculté qu'il a de *feindre* ; et plus il comprend, plus cette faculté diminue » (1). C'est parce que l'imagination et l'entendement sont l'emploi d'une même force, de l'activité intellectuelle, que l'une s'accroît souvent aux dépens de l'autre. Mais là où cette force surabonde, comme chez les hommes de génie, la plus vive imagination s'allie à la plus ferme raison, car le génie, scientifique ou artistique, n'est que l'union puissante et harmonieuse de ces deux facultés supérieures : « Pour faire un habile homme, dit Bossuet, il faut de l'un et de l'autre. Mais, dans ce tempérament, il faut que l'intelligence et le raisonnement prévalent » (2).

(1) *De la réforme de l'entendement*, trad. de Saisset, T. II, p. 294.

(2) *De la connaissance*, etc., ch. I, § 11.

Remarque : 1° L'idée, c'est la représentation de la *nature* des êtres, soit immatériels, soit matériels ; elle exprime ce qu'il y a de commun, de permanent dans une classe de choses, par conséquent le type, l'essence de ces choses ; type et essence, qui sont dégagés de toute condition sensible, individuelle, passagère : vg. l'idée de *triangle*. — 2° L'image, c'est la représentation déterminée d'une chose sensible, individuelle et concrète : vg. image de *ce* triangle.



CHAPITRE IV

LE JUGEMENT

149. — SES MODES

Définition : opération par laquelle l'esprit aperçoit et affirme des rapports. Juger, d'après Aristote, c'est affirmer quelque chose de quelque chose : *κατηγορεῖν τι περὶ τινος*. — Il a deux **modes** :

I. — **Spontané** : opération par laquelle l'esprit aperçoit et affirme un rapport donné dans les *choses* : vg. j'existe ; — la neige est blanche ; — il fait froid. Ce sont là des jugements d'*existence* ou de *qualité*. Le jugement *spontané* a pour objet *immédiat* les choses *mêmes* (représentées par les idées concrètes) ; il est antérieur à l'acquisition et à l'élaboration des idées générales, dont il est la condition, car l'intelligence ne débute pas par l'abstrait. Ce qui est premier en date dans l'esprit, ce sont les données concrètes et particulières, fournies par la conscience et par les sens.

II. — **Réfléchi** : opération par laquelle l'esprit aperçoit et affirme un rapport de convenance ou de disconvenance entre *deux idées*. C'est la définition traditionnelle, donnée par les Scolastiques, la *Logique* de Port-Royal, Locke⁽¹⁾. Elle a été vivement combattue par Cousin⁽²⁾. Cette définition implique deux choses que ses adversaires n'ont pas distinguées : 1° Tout jugement est une *comparaison* ; — 2° tout jugement est une comparaison d'*idées abstraites et générales*. Cousin a bien réfuté cette seconde thèse, parce que, comme nous venons de le voir, le jugement *spontané*, qu'il appelle *intuitif*, n'exige pas la perception d'un rapport entre deux *idées*

(1) *Essai sur l'entendement humain*, L. IV, ch. 1, § 2.

(2) *Philosophie de Locke*, leçons XXIII, XXIV.